

DÉBATS PRISONS

Dominique Simonnot : « Il est désespérant de constater que trois évasions semblent beaucoup plus graves que cinq tués en prison sur une année »

TRIBUNE

Dominique Simonnot

Contrôleuse générale des lieux de privation de libertés

Dans une tribune au « Monde », la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté alerte sur les conditions de détention indignes dans les établissements pénitentiaires français et sur la hausse critique de violences carcérales.

Publié hier à 18h30, modifié à 09h23 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Depuis octobre 2024, cinq prisonniers ont été tués en France par leur codétenu, dans d'horribles circonstances. Parmi eux, un jeune homme, incarcéré aux Baumettes [à Marseille], terrorisé par son compagnon de cellule qu'il disait « fou ». Il a parlé, crié, il a écrit, appelé à l'interphone. En vain. Dans une question au gouvernement, la sénatrice [Les Républicains, Bouches-du-Rhône] Valérie Boyer a retracé la scène : « Son bourreau s'est servi d'un bol cassé pour le tuer, jusqu'à pratiquement le décapiter. » Le garde des sceaux lui a fait répondre : « Les deux procédures, judiciaire et administrative, sont toujours en cours. Dès lors, vous le savez bien, je ne peux pas m'exprimer sur l'affaire. Lorsque les conclusions de ces procédures seront rendues, M. le garde des sceaux, Gérald Darmanin, en tirera toutes les conséquences et prendra, le cas échéant, les mesures qui s'imposent pour qu'un tel drame ne se reproduise pas. »

Sauf que, depuis, « un tel drame » s'est reproduit quatre fois. A Poitiers-Vivonne [en juin], à Bois-d'Arcy [dans les Yvelines, en mai], à Aix-Luynes [dans les Bouches-du-Rhône, en février], à Rennes-Vezin [en juin], où un homme souffrant d'incontinence fécale a succombé sous les coups de son codétenu, qui « ne supportait pas son odeur ».

La répétition de « tels drames » n'a inspiré au gouvernement ni déclarations ni condoléances publiques. Non, au cours de l'année, l'indignation du ministre de la justice a visé bien d'autres sujets : des soins du visage prétendument dispensés aux détenus à Toulouse-Seysses – ce qui était faux –, une table de massage à la prison de Nîmes, qui lui a fait faire demi-tour juste avant sa visite, puis qui l'a conduit à interdire « les activités ludiques » pourtant inscrites dans la loi, oubliant leurs vertus de réinsertion ; interdictions heureusement démenties par le Conseil d'Etat.

Quant à l'évasion d'un détenu – vite repris – lors d'une permission de sortie collective à Rennes-Vezin [en novembre], elle a causé le renvoi expéditif du directeur de la prison. Et, dans la foulée, [à Dijon], deux autres évasions « à l'ancienne », une scie pour les barreaux, des draps pour grimper sur le toit, devraient faire réfléchir au temps compté des surveillants, au sureffectif alarmant de résidents en cellules et au sous-effectif du personnel. Il manque 4 000 à 5 000 surveillants et 1 000 conseillers d'insertion et de probation. Le tout transforme en enfer la vie des cellules et des coursives.

Pourtant, le ministre de la justice a annoncé des fouilles de cellules « XXL », pour que plus un portable ni 1 gramme de cannabis ne traînent dans les prisons. Voilà qui a contraint les surveillants à délaisser leurs tâches au bénéfice de fouilles et de saisies, mais les « stocks » se reconstitueront aussi vite. Autre conséquence, la suppression des permissions de sortie dites « collectives », sauf à être très encadrées de beaucoup de surveillants. Impossible, tant il manque de personnel. Toutes sont donc annulées, réduisant à zéro les efforts de celles et ceux qui les ont organisées, afin de préparer des détenus à une reprise de vie en société, à une voie vers la réinsertion qui, faut-il le rappeler, est inscrite dans la loi, mais si peu respectée.



La contrôleur générale des lieux de privation de liberté, Dominique Simonnot, à Paris, le 9 mai 2025. THOMAS SAMSON/AFP

Entassement et mauvais traitements

Il est désespérant de constater que trois évasions semblent beaucoup plus graves que cinq tués en une année. Plus graves que les suicides, en hausse perpétuelle – 141 en 2024 – au fur et à mesure que croît la surpopulation. Il y a une hiérarchie dans l'indignation. Des familles de ces victimes, tuées dans l'indifférence, se sont retournées contre l'Etat, invoquant des dysfonctionnements graves. Car ces crimes ont en commun la surpopulation carcérale effarante qui frappe les établissements où ils ont eu lieu, 150 %, 200 %, voire 270 % d'occupation. Faute de place, de temps, d'effectifs, le personnel, débordé, n'a pas prêté aux alertes l'attention qu'il fallait.

Newsletter abonnés

« La lettre des idées »

Votre rendez-vous avec la vie intellectuelle

Le garde des sceaux reconnaît, lucidement, des conditions de détention « *indignes* ». Il sait que les violences montent de manière exponentielle au fur et à mesure que s'accroît la surpopulation carcérale. Tous les professionnels s'inquiètent d'incidents graves, devenus quotidiens dans des prisons de plus en plus ingérables. Il y a peu, un avis du contrôleur général des lieux de privation de liberté dénonçait la honteuse vétusté des prisons. Hélas, a répondu le ministre, il n'y a pas le budget pour les rénover. Pas le budget pour que cessent l'humiliation de cellules pourries, l'entassement et les mauvais traitements qui en découlent. Pourtant 29 millions d'euros viennent d'être miraculeusement trouvés pour des brouilleurs de portables qui, comme les précédents – ayant coûté d'autres millions –, risquent de devenir vite obsolètes. Ainsi se résume la politique pénitentiaire menée, sans vision, à coups de déclarations fracassantes.

L'espoir, pourtant, demeure. Grâce aux professionnels, aux associations et organisations qui, réunis autour du contrôleur général des lieux de privation de liberté, ont été entendus par le président de la commission des lois de l'Assemblée, qui s'est engagé à proposer un texte de décélération carcérale. Espoir aussi, grâce aux évêques qui, dans une tribune parue sur le site de l'Eglise catholique de France, critiquent sévèrement « *le tout-carcéral* », cause d'« *une prise en charge dégradée – sentiment d'humiliation, augmentation de la violence et de l'oisiveté, perte du sens du travail pour les agents* », et affirment que « *la surpopulation génère plus de récidives que de sécurité* » puisque la réinsertion y est engloutie sous le poids de 85 500 détenus et de 6 000 matelas au sol.

Espoir enfin, parce qu'il se passe aussi de belles choses en prison grâce au dévouement, à l'intelligence et à l'énergie de ceux qui y œuvrent auprès de nos concitoyens détenus. Même si ces temps-ci, ils en sont souvent et absurdement empêchés. Il faut y croire, et agir pour que cessent enfin le scandale et les morts.

Lire aussi le reportage | [« C'est inhumain, d'être coincés à trois dans une petite cellule » : à la prison de la Santé, détenus et surveillants racontent la surpopulation](#)

¶ **Dominique Simonnot** est contrôleuse générale des lieux de privation de liberté.

Dominique Simonnot (Contrôleuse générale des lieux de privation de libertés)

Partenaire

Guides d'achat avec Le Monde

Les meilleurs grille-pains

Les meilleurs hydropulseurs dentaires

Les meilleurs couteaux de cuisine

Le meilleur antivol pour vélo

Les meilleurs cuiseurs à riz

Les meilleuresessoreuses à salade

Les meilleurs balais vapeur

Tous nos guides